



FEDERATION DES JEUX DE PAUME WALLONIE BRUXELLES.

F.J.P.W.B.

Mode de fonctionnement du prêt du matériel

1. Nous disposons de cinq malles de matériel sportif numérotées de 1 à 5. Chacune de ces malles dispose du matériel suivant :

Description du matériel	Valeur du matériel (prix neuf à la pièce)
10 balles de one wall adulte	3 euros
10 balles de one wall enfants	5 euros
10 balles « hollandaises »	3 euros
10 balles « espagnoles »	6 euros
4 Indiacas	20 euros
1 trousse « premiers soins »	21 euros
10 lattes de traçage	20 euros
1 jeu de 6 cerceaux	12 euros
1 jeu de 5 chasubles	15 euros
1 jeu de 20 plots en plastique	10 euros
1 filet easy net	30 euros
1 sifflet	2 euros
1 chronomètre	10 euros
1 caisse de rangement	21 euros

2. Le prêt du matériel est totalement gratuit, une caution de 75euros sera demandée à l'enlèvement du matériel.
3. La personne qui emprunte le matériel est responsable de celui-ci à partir du moment où il quitte le centre de prêt jusqu'à son retour.
4. En cas de détérioration ou de perte, l'emprunteur s'engage à réparer, remplacer ou rembourser le matériel concerné (sauf usure normale).
5. L'emprunteur s'engage à restituer le matériel dans les temps sans quoi plus aucun matériel ne lui sera prêté.
6. Si l'emprunteur n'est pas la personne qui restituera le matériel, il doit donner le nom de la personne qui ramènera celui-ci.
7. Lors du dépôt, ainsi que lors de l'enlèvement du matériel, un inventaire sera réalisé.
8. Toute personne empruntant du matériel adhère au présent règlement et s'engage à en respecter les clauses.

Le matériel peut être emprunté chez :

- ❖ Van Nuffelen Bastien Chaussée de Bruxelles, 624 à 6210 Frasnes-lez-Gosselies
- ❖ 0486/35.57.99.

Fiche d'emprunt : G.T.J.

Malle empruntée n°
Emprunté le
Par
Retour prévu le par
Signature :

Fiche d'emprunt : emprunteur

Malle empruntée n°
Emprunté le.....
Par.....
Retour prévu le par
Signature :